

Territoire UGSEL AURA

Championnat Badminton Intra Territoire BM 74/38/26/07

Mercredi 22 mars 2023 à La Roche Sur Foron

<p>Responsables de l'organisation</p>	<p>CTT Bad 74 : Véronique Avet l'Oiseau + Fabien Praz</p>	<p><u>Contact sur place :</u> Yvan BICH (EPS) Lycée Sainte Famille La Roche sur Foron Sur place 06 16 96 89 92</p>
<p>Inscriptions sur Usport Avant le vendredi 17 mars par les comités</p>	<p>Inscriptions = par les comités dans USPORT avant vendredi 17 mars 18h (au plus vite après leur départemental et en fonction des quotas et quotas sup)</p> <p>Rôle de l'AS = → Vérifier les inscriptions dans USPORT entre le 17 et 20 mars 18h : Dans USPORT > liste des inscrits en compétition Championnat > sélectionner 2022 2023 BADMINTON (au choix promo, élite, indiv, équipe) Championnat de niveau > choisissez UGSEL AUVERGNE RHONE ALPES → AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE → Contactez votre comité Ugsel en cas de soucis</p> <p>Qualification exceptionnelle = Faire référence au règlement UGSEL (www.ugsel.org) En cas d'impossibilité de participer au championnat de territoire, et dans la limite des critères de recevabilité fixés par l'Ugsel Nationale, une demande de qualification exceptionnelle doit être envoyée par mail (hrichard.ugsel@orange.fr) avant le début de la compétition. La commission étudiera le dossier.</p>	
<p>Lieu</p>	<p>Lieu : Complexe Labrunie – 990 avenue de la Libération 74800 LA ROCHE SUR FORON Itinéraire : RAS Stationnement : Dépose élève à hauteur du complexe si autocar car le parking est limité à 2m, puis stationner dans la rue ou alentour.</p>	

UGSEL AURA

Adresse de gestion du Pôle sportif : 6, rue de l'Oratoire 69300 CALUIRE | 04 78 28 99 62 | ugselaurasports@gmail.com

Siège social : 19 avenue des Maquis du Grésivaudan – 38700 LA TRONCHE | 04 76 44 29 25 | ugselaura@ugsel.org

Territoire UGSEL AURA

Programme	09h30-10h00	Accueil du matin
	10h00-12h30	Compétition par équipe
	12h00-12h30	Accueil après midi
	12h30-16h30	Compétition individuel promotionnel et élite.
	16h30	Remise des récompenses

Catégories d'âge	POUSSIN(E) (1 ET 2) : 2013 / 2012 BENJAMIN(E) (1 ET 2) : 2011 / 2010 MINIME (1 ET 2) : 2009 / 2008									
Consignes	OBLIGATOIRE : - Chaussures non marquantes et propres. - Licences UGSEL sous format papier en règle, elle sera vérifiée au début de la compétition. - Short au-dessus du genou obligatoire. Pas de Bermuda, pas de pantacourt. - Maillot d'établissement obligatoire. - Les volants utilisés seront des Mavis 600 (si possible)									
Commission Technique	MEMBRES DES CTT DU 74, 38 ET 2607									
Jeunes officiels	Chaque établissement ayant une équipe engagée doit présenter un jeune officiel capable d'arbitrer une rencontre. A l'issue de la compétition, les responsables de la commission technique valideront ou non un degré de formation « territoire » (nécessaire en cas de qualification au national)									
Quotas comité → Territoire	<table border="1"> <tr> <td>Indiv = 16 badistes par catégorie</td> <td>Equipe = tournoi à 8 (2 poules de 4)</td> </tr> <tr> <td>2607 = 5 indiv/catégorie</td> <td>2607 = 3</td> </tr> <tr> <td>38 = 5 indiv/ catégorie</td> <td>38 = 3</td> </tr> <tr> <td>74 = 6 indiv par catégorie (comité qui accueille)</td> <td>74 = 2</td> </tr> </table>		Indiv = 16 badistes par catégorie	Equipe = tournoi à 8 (2 poules de 4)	2607 = 5 indiv/catégorie	2607 = 3	38 = 5 indiv/ catégorie	38 = 3	74 = 6 indiv par catégorie (comité qui accueille)	74 = 2
Indiv = 16 badistes par catégorie	Equipe = tournoi à 8 (2 poules de 4)									
2607 = 5 indiv/catégorie	2607 = 3									
38 = 5 indiv/ catégorie	38 = 3									
74 = 6 indiv par catégorie (comité qui accueille)	74 = 2									
Convivialité	- Elève = Prévoir son pique-nique - Adulte = Casse croute offert (+ spécialité perso bienvenue) - Gouter offert									

UGSEL AURA

Adresse de gestion du Pôle sportif : 6, rue de l'Oratoire 69300 CALUIRE | 04 78 28 99 62 | ugselaorasports@gmail.com

Siège social : 19 avenue des Maquis du Grésivaudan – 38700 LA TRONCHE | 04 76 44 29 25 | ugselaura@ugsel.org

Territoire UGSEL AURA

Règlements sportifs générales	Voir annexe ci-dessous				
Quotas Territoire (74/38/26/07) → National		Individuels promotionnel	Individuels élite	Equipe promo	Equipe élite
	Benjamines fille	3	1	1	1
	Benjamins garçon	3	1		
	Minimes fille	2	1	1	1
Minimes garçon	2	1			
Championnat National 2022/23	(9) 10-11 mai 23 - CHOLET (49)				

Annexe circulaire

PAR ÉQUIPES

- possibilité d'utiliser un et / ou une remplaçant(e), qui ne peut intervenir qu'entre 2 rencontres de 55 pts, sauf en cas de blessure.
- 2 poules de 4
- 1^{er} et 2^{ème} : ½ finales croisées (si manque de temps finale direct)
- 3^{ème} et 4^{ème} : match de classement si le temps le permet
- Matches en ronde Italienne (*voir règlement*)
- Comptage Tie-Break (5x11pts qui se jouent dans la continuité)
- Chaque équipe rencontre les 3 autres de sa poule
- **Chaque équipe qualifiée doit fournir un arbitre, non Joueur en Equipe et ayant suivi une formation dans son comité.**
- **Coaching Interdit**

INDIVIDUEL :

- Poule de 4 en priorité, avec match en deux sets gagnants de 15 points en comptage officiel. Pas de prolongation.
- Les deux premiers de chaque poule sont qualifiés pour le tableau final en élimination directe.
- TABLEAU FINAL : Match en deux sets gagnants de 15 points en comptage officiel. Pas de prolongation.
- Match de classement de 1 à 8 et éventuellement de 9 à 16
- Coaching : autorisé uniquement à la fin d'un set (2')

UGSEL AURA

Adresse de gestion du Pôle sportif : 6, rue de l'Oratoire 69300 CALUIRE | 04 78 28 99 62 | ugselaorasports@gmail.com

Siège social : 19 avenue des Maquis du Grésivaudan – 38700 LA TRONCHE | 04 76 44 29 25 | ugselaura@ugsel.org

Territoire **UGSEL AURA**

ARBITRAGE :

- Réalisé par les élèves : les 3èmes, voire les 4èmes de poule arbitrent.
- Aucun adulte n'est autorisé à intervenir pendant les matches.
- ***Pour le par équipe, les 8 équipes qualifiées au territorial, dans chaque catégorie, doivent fournir un arbitre formé et validé par son comité, non joueur en Equipe.***

RÈGLEMENT DE LA RONDE ITALIENNE

ATTENTION : ce règlement n'est pas celui du national mais celui utilisé lors des rencontres territoriales.

Format de Jeu utilisé : 5x11 points, donc Rencontre en 55 points, au lieu de 5x 15 points au National, Rencontre en 75 points

CHAMPIONNAT TERRITORIAL PAR ÉQUIPES

1. Tirage au sort de l'ordre des matches de la rencontre, fait par l'arbitre en présence des 2 capitaines : SD / SH / DD / DH / MX
2. Chaque joueur ne peut participer qu'à 2 matches maxima dans chaque rencontre
3. Equipe composée de 4 joueurs : 2 garçons et 2 filles + 1 et/ou 1 remplaçant(e) et un arbitre non joueur, de niveau comité
4. Possibilité de changer la composition de l'équipe entre chaque rencontre et de faire intervenir les éventuels remplaçants
5. Matches en 11 points (10-1, 9-2, ...) Formule Tie-break
6. Le match suivant repart de cette marque (10-1) jusqu'à un total de 22 points (15-7...) et ainsi de suite jusqu'à 33 points, 44 points et 55 points
7. Chaque équipe change de ½ terrain entre chaque match
8. La 1^{ère} équipe qui a marqué 28 points (38 pts au National) remporte la rencontre

UGSEL AURA

Adresse de gestion du Pôle sportif : 6, rue de l'Oratoire 69300 CALUIRE | 04 78 28 99 62 | ugselaorasports@gmail.com

Siège social : 19 avenue des Maquis du Grésivaudan – 38700 LA TRONCHE | 04 76 44 29 25 | ugselaura@ugsel.org